

perfectionner. Une nouvelle enseignante ou enseignant réussit son PIPNPE lorsqu'il reçoit deux évaluations du rendement satisfaisantes, habituellement au cours des douze premiers mois d'emploi.

Information

Pour en savoir plus sur le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant, consultez le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca/fr/teacher/induction.html.

Les guides et ressources suivants se trouvent également sur ce site Web :

Guides

- ❖ *Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant : Guide des éléments d'insertion professionnelle*
- ❖ *Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant : Guide d'évaluation du rendement du nouveau personnel enseignant*

Ressources

- ❖ *Partenariat pour la réussite : Livret du nouveau personnel enseignant*
- ❖ *Partenariat pour la réussite : Livret des mentor(e)s*
- ❖ *Partenariat pour la réussite : Livret des directrices et des directeurs d'école*

Vous pouvez aussi consulter d'autres ressources sur ce site dont la conférence interactive *Surmonter les défis* de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Lorsque vous consultez le site, nous vous invitons à vous inscrire à ACCES : *Réseau de communication et de collaboration en matière d'éducation* qui vous permet de recevoir des informations à jour sur les importantes initiatives en éducation en Ontario.

Cette publication est postée dans le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.
An equivalent publication is available in English under the title Partnering for Success, 2006.

Quelques mots sur le gouvernement de l'Ontario et le ministère de l'Éducation

Le gouvernement de l'Ontario a pour objectif de donner à tous les élèves la possibilité de réaliser leur plein potentiel. Il considère que les enseignantes et enseignants sont ses partenaires importants dans cette mission car ils jouent un rôle déterminant en appuyant et en encourageant les élèves à réussir. Le gouvernement fait aussi tout en son pouvoir pour aider le personnel enseignant dans sa quête d'excellence. Le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant est un élément important du plan du gouvernement de l'Ontario pour promouvoir des rendements élevés pour les élèves.

Le ministère de l'Éducation est déterminé à offrir un soutien aux élèves moins performants et à améliorer la confiance dans le système d'éducation financé par les deniers publics. Pour réussir, le Ministère a besoin de la collaboration du personnel enseignant et de ses partenaires en éducation. Le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant est mis en œuvre en partenariat avec les conseils et les administrations scolaires de la province.



Imprimé sur du papier recyclé

06-266

ISBN 1-4249-2541-X (imprimé)

ISBN 1-4249-2543-6 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006

Ministère de l'Éducation



PROGRAMME
D'INSERTION PROFESSIONNELLE DU
NOUVEAU PERSONNEL ENSEIGNANT

Partenariat pour la réussite

2006

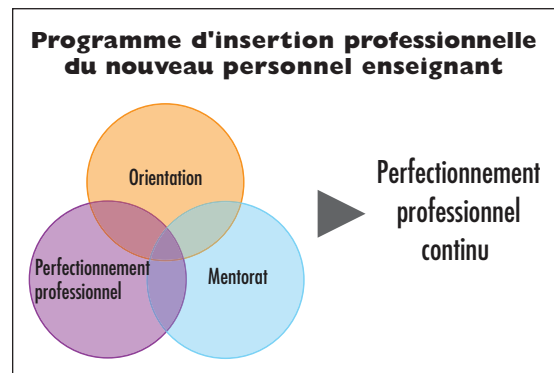
appuyer chaque élève

Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant

La première année de travail est souvent remplie de défis pour les enseignantes et enseignants débutants alors qu'ils acquièrent graduellement de l'assurance, apprennent à surmonter les défis qui se présentent en salle de classe et s'habituent à une nouvelle école et au curriculum de l'Ontario.

Le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE) offre aux enseignantes et enseignants débutants les programmes de perfectionnement professionnel et le soutien personnel dont ils ont besoin. Il permet également au personnel enseignant chevronné d'aiguiser ses connaissances et de se perfectionner davantage en encadrant une nouvelle enseignante ou un nouvel enseignant.

Il convient également de souligner que le programme appuie les directrices et directeurs d'école dans leur rôle de leaders de l'enseignement et dans leurs responsabilités d'instaurer une culture d'apprentissage professionnel au sein de leur école. Le leadership de la direction de l'école et la communauté d'apprentissage professionnel sont essentiels à une intégration réussie du nouveau personnel enseignant.



Le programme comprend des éléments d'orientation – dispensés par l'école et le conseil scolaire –, de perfectionnement professionnel et de mentorat du personnel enseignant débutant par le personnel enseignant chevronné. Le nouveau personnel enseignant reçoit aussi un soutien par le biais d'évaluations du rendement effectuées par la direction de l'école.

PIPNE : Éléments d'insertion professionnelle

Les éléments d'insertion professionnelle donnent aux enseignantes et enseignants débutants les moyens d'acquérir les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour devenir des enseignants chevronnés en Ontario. En aidant le nouveau personnel enseignant à réaliser tout son potentiel, le PIPNE est consistant avec la vision de l'Ontario qui est d'aider les élèves à obtenir un haut niveau de réussite.

Orientation

Le nouveau personnel enseignant se familiarise avec la salle de classe, l'école, le conseil scolaire et le système d'éducation de l'Ontario. Pour ce faire, on peut fournir un guide, des documents sur les ressources humaines et d'autres informations importantes sur le conseil scolaire et l'école.

Perfectionnement professionnel

Des séances de perfectionnement professionnel sont généralement fournies par l'école et le conseil. Le contenu principal du perfectionnement professionnel porte essentiellement sur les besoins principaux identifiés par les enseignantes et enseignants débutants, notamment :

- ❖ la gestion de la salle de classe;
- ❖ la planification et l'évaluation;
- ❖ la communication avec les parents;
- ❖ l'enseignement aux élèves ayant des besoins particuliers;

- ❖ les priorités du gouvernement provincial en matière d'éducation, dont Stratégies de littératie et de numératie, Programme axé sur la réussite des élèves et Écoles sécuritaires;
- ❖ la *Politique d'aménagement linguistique* pour les personnes qui œuvrent dans les conseils de langue française.

Le programme prévoit aussi des séances de perfectionnement spécialisées pour les enseignantes et enseignants chevronnés afin de les préparer à leur rôle de mentor.

Mentorat

Le nouveau personnel enseignant a l'occasion de travailler avec des enseignantes et enseignants chevronnés qui se proposent de les conseiller et de les encadrer.

Le but du mentorat est d'aider les personnes qui débutent à s'habituer à leur communauté scolaire, à apprendre et à évoluer avec l'aide d'une ou d'un collègue et à prendre peu à peu de l'assurance. La relation entre l'enseignant débutant et l'enseignant chevronné se poursuit tout au long de la première année d'enseignement dans la profession d'enseignant.

Le rôle des mentors est de fournir un appui et de partager leurs expériences et leurs connaissances avec le nouveau personnel enseignant. La relation doit être fondée sur la confiance afin que le mentorat ne soit pas perçu comme un processus d'évaluation, et afin que toutes les personnes concernées puissent discuter ouvertement des réussites et des défis de la salle de classe.

Évaluation du rendement du personnel enseignant

Le processus d'évaluation du rendement du nouveau personnel enseignant s'ajoute aux éléments d'insertion professionnelle du PIPNE; le processus a été conçu pour aider le nouveau personnel enseignant à évoluer et à se